

Session des 24 et 25 Juin 2013

AVIS

relatif au

COMPTE ADMINISTRATIF DE LA REGION POUR 2012

Présenté par M. Albert MAHE, Rapporteur général du budget

Au nom de la Commission n°1 "Finances - Prospective - Europe - Interrégionalité"

Entendues les interventions de MM. Jacques GUILLAUME (UNSA), Mme Elisabeth FESSART (UPAR), MM. Jean CLERC (CFE – CGC), Philippe MOREAU (CGPME), Yvic KERGOAC'H (CGT), Mme Michèle DELAGNEAU (CCIR), MM. Daniel JURET (CGT - FO), Jacques BROUSSEAU (UPAR), André TAMEZA (personnalité qualifiée), Joseph ROCHER (CFDT), Philippe YZAMBART (Professions libérales), Philippe BOURDAUD (MEDEF),

Entendue l'intervention de M. Patrick DELPECH, Président de la Commission des Finances du Conseil régional, Rapporteur général du Budget,

93 votants. Adopté par :

Pour : 87

Contre : 1

Abstention : 5

Le compte administratif pour 2012 de la Région des Pays de la Loire se caractérise par quelques chiffres :

- **484 M€** : les dépenses d'investissement qui atteignent un niveau élevé (+16 % par rapport à 2011)
- **90,2 %** : le taux de réalisation élevé des investissements (84,1 % en 2011)
- **759 M€** : les dépenses de fonctionnement qui progressent très faiblement depuis 2009 (+25 M€ en 3 ans soit 1,1 % de progression moyenne annuelle)
- **1 060 M€** : les recettes de fonctionnement en progression de + 1,48 %
- **301 M€** : l'épargne brute, en recul de 15 M€ par rapport à 2011
- **86 M€** : la progression de la dette
- **1 005M€** : l'encours de dette au 31 décembre 2012, le ratio de désendettement atteignant 3,3 années.
- **27,4 M€** : l'excédent de clôture

1 LES RECETTES ET LES DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE

Recettes réelles - RR

Fonctionnement	Concours financiers de l'Etat	395,1
	Recettes de compensation	251,6
	Fiscalité indirecte	286,1
	Recettes des politiques régionales	127,1
	Total - RRF	1 059,9

	TICPE Grenelle	39,6
Investissement	Concours financiers de l'Etat	23,1
	Recettes politiques régionales	49,6
	Emprunts	160,0
	Total - RRI	272,3

Total	RR - moins emprunts	1 172,2
Total RR	RRF + RRI	1 332,2

Dépenses réelles - DR

Fonctionnement	Politiques publiques	582,5
	Charges d'administration générale	148,0
	Intérêts de la dette	28,3
	Total - DRF	758,8

Investissement	Dépenses d'équipement	484,3
	Remboursement capital de la dette	73,8
	Total - DRI	558,1

Total	DR	1 316,9
--------------	-----------	----------------

Autofinancement	Epargne Brute - RRF - DRF	301,1
Variation de la dette	Emprunts - Remboursement capital	86,2
Encours de dette au 31/12		1 005,1

L'annexe 1 présente les ratios légaux.

2 LES EVOLUTIONS 2006-2012

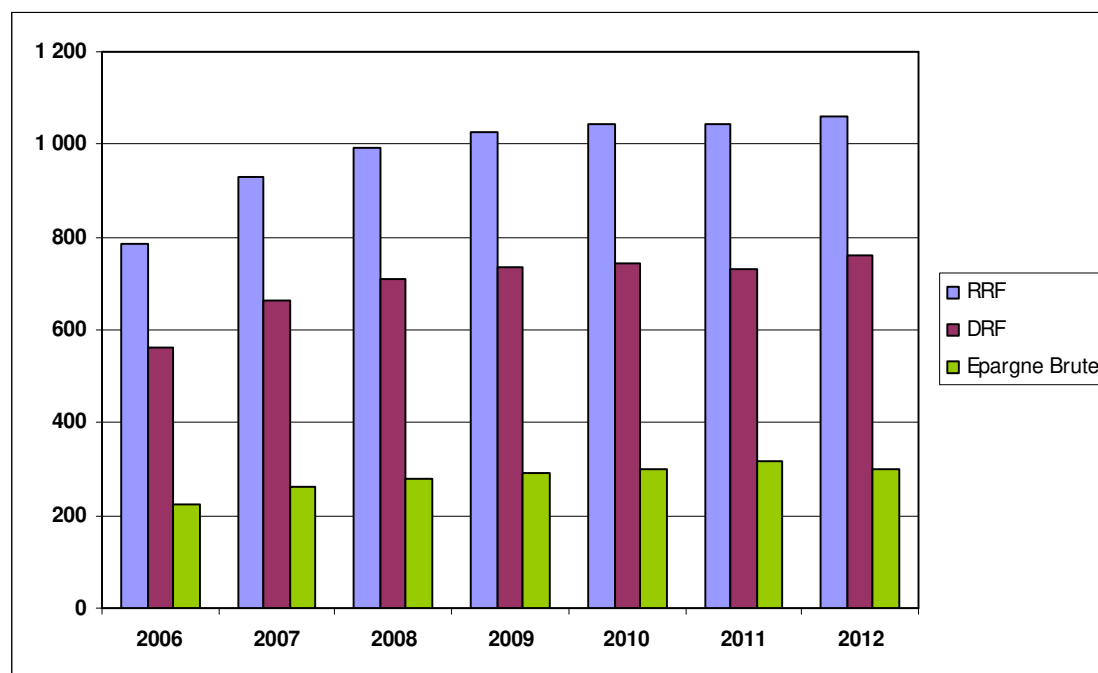
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Les recettes réelles de fonctionnement - RRF							
Concours financiers de l'Etat	393	388	392	392	397	396	395
Fiscalité directe	210	211	250	247	88	0	0
Recettes de compensation					170	248	252
Fiscalité indirecte	111	227	269	272	269	281	286
Recettes des politiques régionales	72	99	105	114	119	120	127
Total - RRF	786	925	991	1 025	1 043	1 044	1 060

Les dépenses réelles de fonctionnement - DRF							
Politiques publiques	490	532	546	558	566	555	583
Charges d'administration générale	57	115	133	149	152	146	148
Intérêts de la dette	13	18	32	27	26	27	28
Total - DRF	560	665	711	734	744	729	759

Les recettes réelles d'investissement - RRI							
TICPE Grenelle						36	39
Concours financiers de l'Etat	22	22	23	23	23	23	23
Recettes politiques régionales	32	44	78	73	48	52	50
Emprunts	130	190	190	225	94	66	160
Total - RRI	184	256	292	321	165	178	272

Les dépenses réelles d'investissement - DRI							
Dépenses d'équipement	381	471	531	487	412	416	484
Remboursement capital de la dette	24	51	42	121	65	75	74
Total - DRI	405	522	573	608	477	492	558

Epargne Brute - RRF - DRF	226	263	280	291	299	316	301
Variation de la dette		139	148	104	29	-9	86
Encours de dette au 31/12	508	647	795	899	928	919	1 005



CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ENVIRONNEMENTAL DES PAYS DE LA LOIRE

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 1 060 M€, en accroissement de 1,5 %, c'est-à-dire inférieur à l'inflation, sont plus faibles que les sommes votées par le Conseil Régional en 2012 (1 061 M€). De plus, en 2012, la Région a encaissé près de 8,5 M€ au titre de l'indemnisation de son préjudice dans l'affaire de l'Erika. Hors cette recette exceptionnelle, les recettes n'auraient augmenté que de 0,7 %.

Le CESER partage l'inquiétude de la Région devant cette dégradation et l'absence de marges de manœuvre des Régions face à cette situation.

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 759 M€, elles progressent en 2012 de 30 M€ (+4,1%) par rapport à 2011. Elles sont inférieures aux 781 M€ prévus au BP 2012 et aux 787 votés en 2012 lors du BP, du BS et de la DM2.

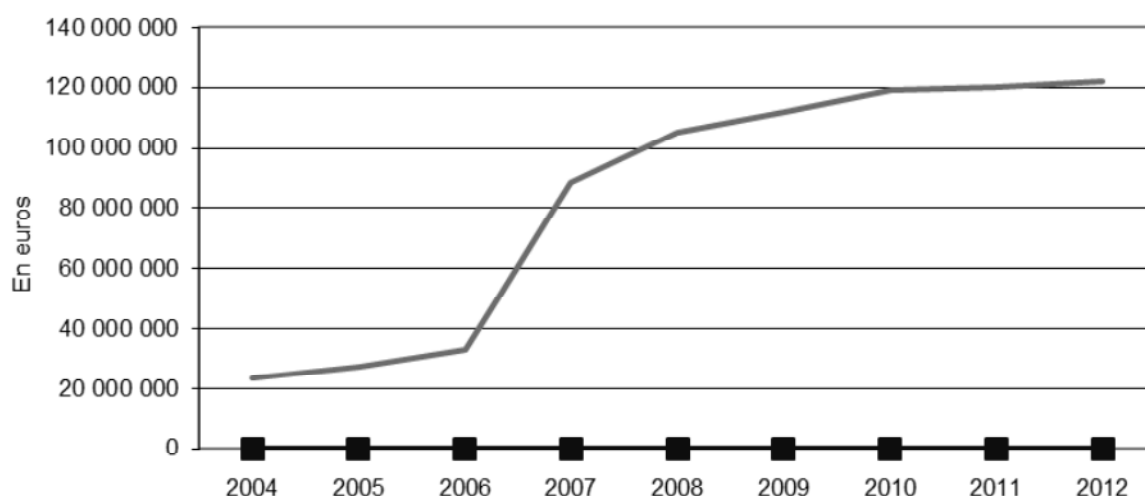
Evolution des dépenses de fonctionnement (hors intérêts de la dette)

	2010	2011	2012
DF (en M€)	718	701	731
Evolution	1,56%	-2,34%	4,25%

La baisse de 2011 était due à des problèmes conjoncturels (cf. OB pour 2013). Après retraitement la moyenne annuelle de progression depuis 2010 est de 1,6 %.

Les charges de personnel s'élèvent à 121,9 M€ en progression de 1,45%, après une progression de 1 % en 2011.

Evolution des charges de personnel



Les charges de fonctionnement de la structure s'élèvent à 148,0 M€ soit 20 % des dépenses de fonctionnement et 12 % des dépenses totales (hors dette). Ce chiffre est très satisfaisant.

Le CESER constate que la Région maintient son objectif d'une évolution des dépenses de fonctionnement (fonctionnement de la structure et politiques publiques) de 1,6 % l'an au plus, afin de privilégier l'investissement et s'en félicite, en rappelant toutefois que les politiques publiques, consommatrices de crédits de fonctionnement, peuvent aussi être créateur d'emplois et qu'elles assurent le maintien du lien social.

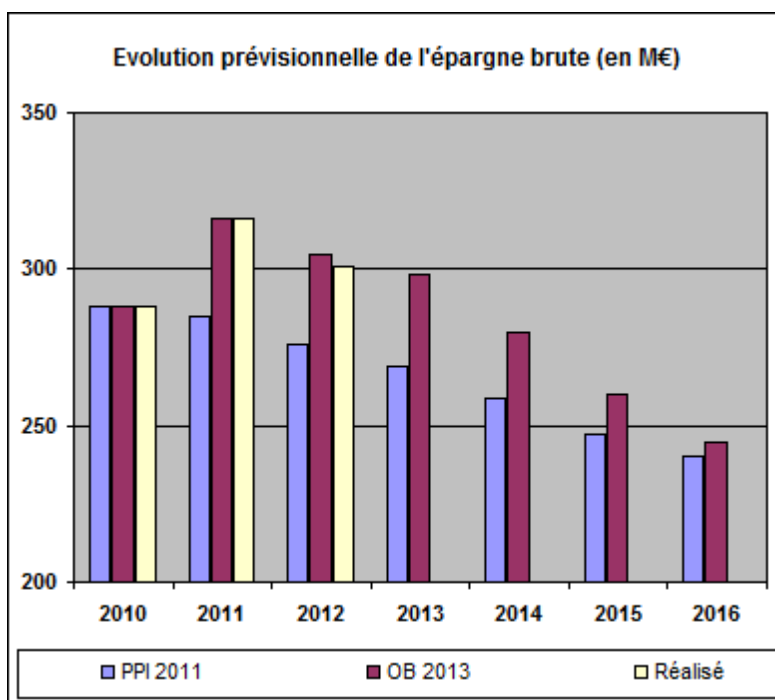
L'épargne brute est de 301 M€ et l'épargne nette de 227 M€ pour respectivement 270 M€ et 190 M€ prévus lors du BP 2012. (cf. avis budgétaire CESER du 23/01/2012).

C'est mieux que prévu lors des Orientations Budgétaires pour 2011, année de démarrage du PPI (+25 M€), et un peu moins que prévu aux Orientations Budgétaires pour 2013 (-4 M€).

Epargne brute - Prévisions

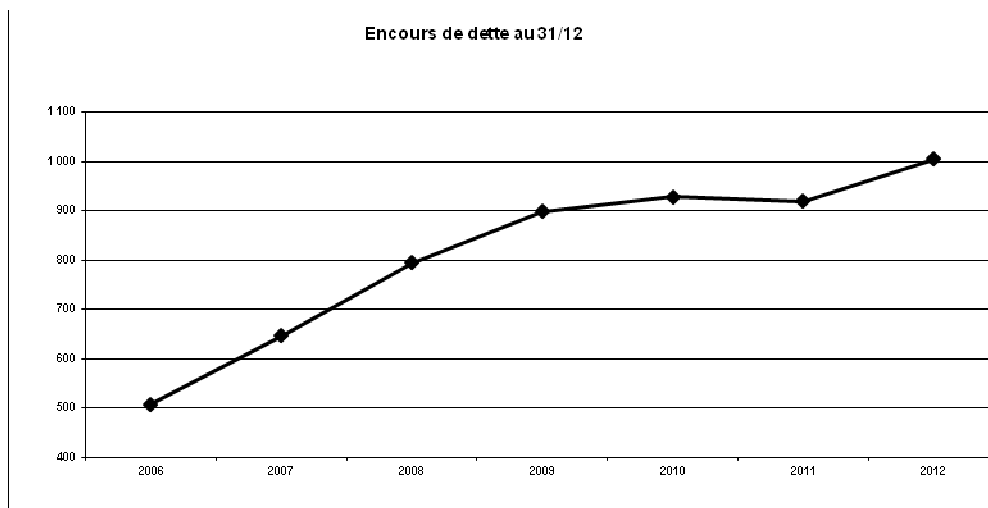
Année	PPI 2011	OB 2013	Réalisé
2010	288	288	288
2011	285	316	316
2012	276	305	301
2013	269	298	
2014	259	280	
2015	247	260	
2016	240	245	

en M€

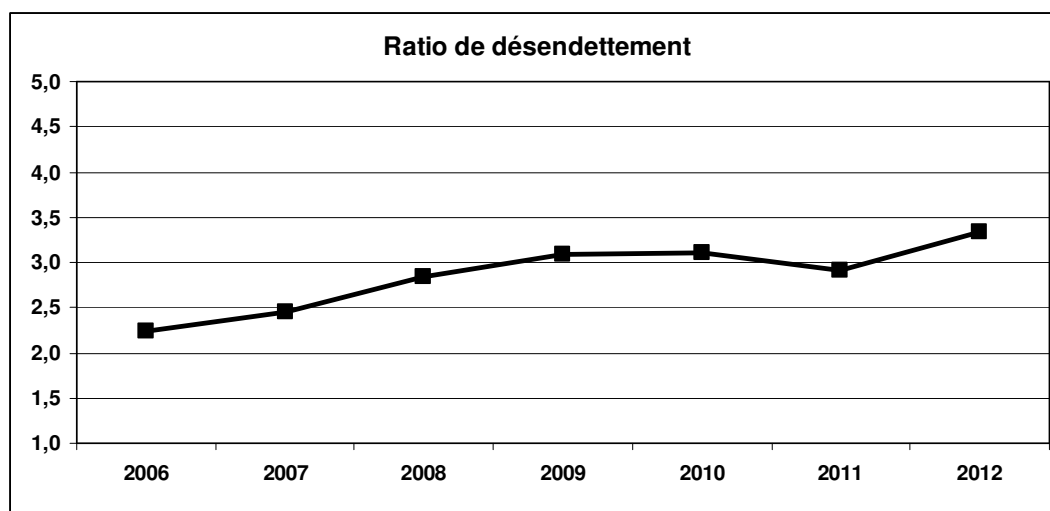


Evolution de la dette

Au 31 décembre 2012 l'encours de dette atteint 1 005 M€, au-delà des 950 M€ annoncés par les services de la Région lors du DOB 2013. C'est un accroissement de 9,36 % de cet encours en 2012. A noter que ceci représente **281 € par habitant** de la Région.



Les 160 M€ empruntés en 2012 l'ont été exclusivement sous forme d'emprunts obligataires : 43 M€ auprès d'investisseurs socialement responsables sur 10 ans, 87 M€ auprès des particuliers sur 6 ans et 30 M€ auprès d'investisseurs institutionnels dans le cadre d'un placement privé sur 11 ans. La Région ayant remboursé 74 M€ en 2012, l'encours de dette au 31 décembre 2012 a augmenté de 86 M€ et le ratio de désendettement est passé de 2,9 à 3,3 années. Le poids de la dette ramené aux recettes de fonctionnement atteint 94,81 %.



Le CESER constate que ce ratio est conforme aux engagements de la Région de rester en-deça des 5 années de ratio de désendettement mais note une évolution un peu plus rapide que prévue lors du Débat d'Orientations Budgétaires pour 2013 et ceci en liaison avec la dégradation de l'évolution des recettes de fonctionnement en 2012.

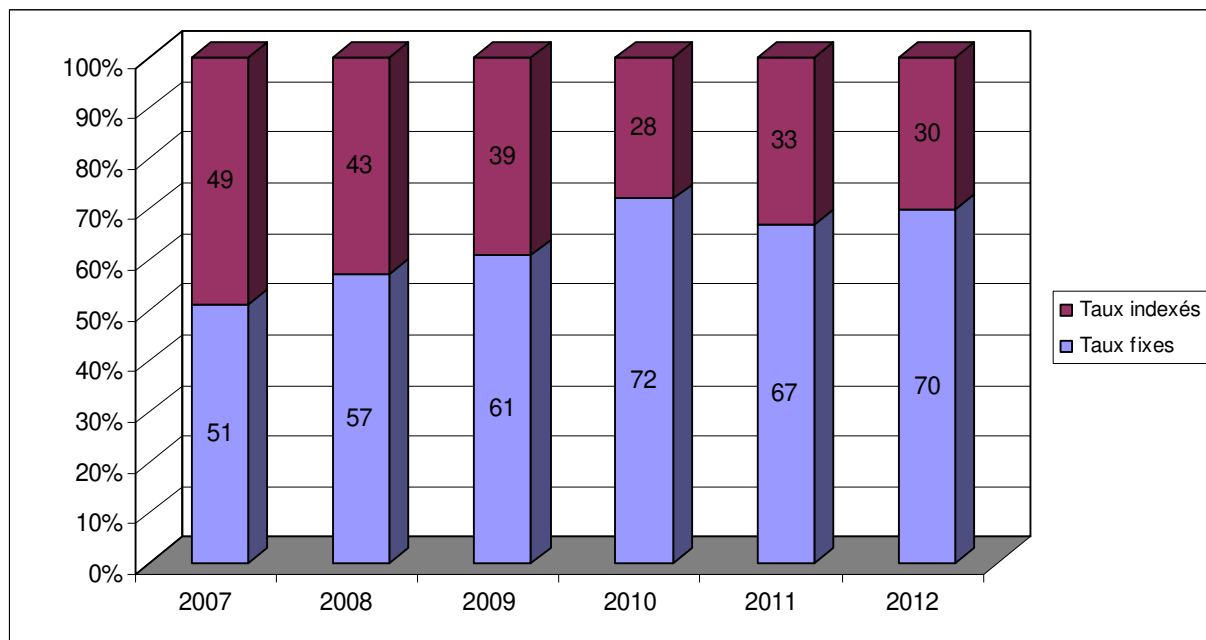
Dettes publiques en 2012						(en Mds€)
	2011T4	2012T1	2012T2	2012T3	2012T4	Evolution 2012
Ensemble des administrations publiques	1716,9	1789,2	1832,4	1818	1833,8	6,81%
en point de PIB	85,80%	89,30%	91,00%	89,90%	90,20%	5,13%
dont :						
État	1335,3	1383,8	1435,1	1421,2	1439,9	7,83%
Organismes divers d'administration centrale	10,4	10	9,7	9,8	9,9	-4,81%
Administrations publiques locales	166,6	161,2	161,6	162,1	173,7	4,26%
Administrations de sécurité sociale	204,6	234,2	226	224,9	210,3	2,79%
Source : Comptes nationaux base 2005 - Insee, DGFiP, Banque de France						

La dette publique de la France s'est accrue de 6,81 % en 2012. Celle des collectivités locales, qui représente 9,5 % du total, a progressé de 4,26 % (+9,36 % pour la Région des Pays de la Loire)

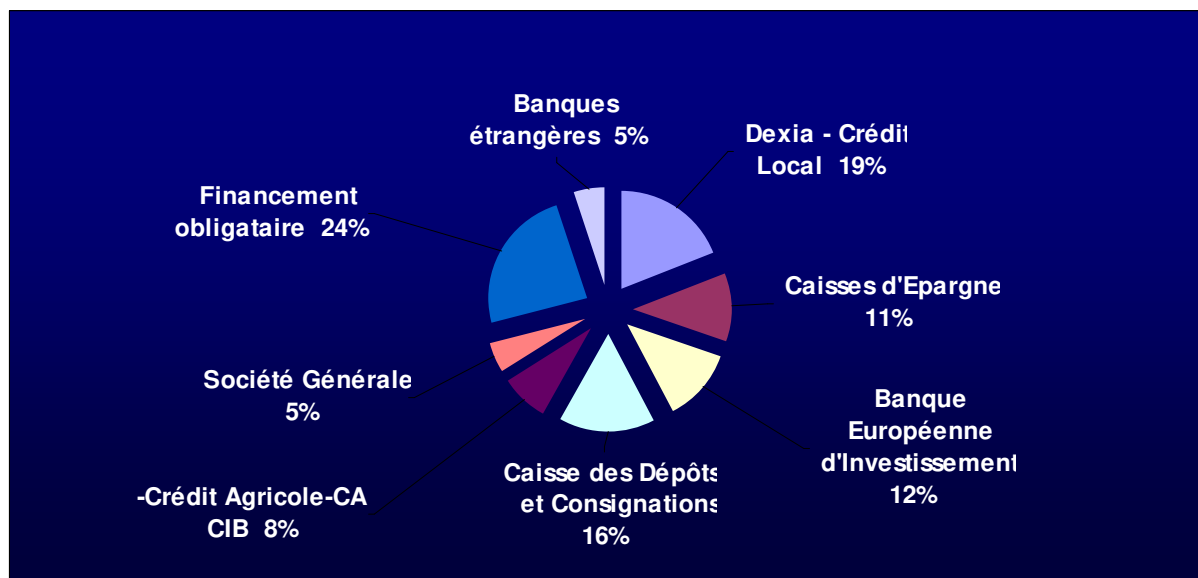
Nature de la dette

Le taux moyen de la dette au 31 décembre 2012 s'établit à 2,90 % (contre 3,01 % au 31 décembre 2011) avec un taux moyen de 3,67 % pour les taux fixes et de 0,12 % pour les taux indexés.

La durée de vie moyenne au 31 décembre 2012 est de 6 ans et 2 mois (la durée de vie moyenne d'un emprunt correspond à la vitesse moyenne de remboursement exprimée en année, soit la durée nécessaire pour rembourser la moitié du capital restant dû compte tenu de son amortissement).



Au 31 décembre 2012 l'encours de dette de 1 005 M€ est composé de 70% d'emprunts à taux fixe et de 30% à taux indexé. L'augmentation de la part des emprunts à taux fixe est due à la réalisation en 2012 de l'emprunt obligataire. Les emprunts à taux variable sont pour la majorité constitués de prêts bonifiés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) et de la Banque Européenne d'investissement (BEI).



Dette et trésorerie

La Banque Centrale Européenne a abaissé le taux de refinancement à 0,75 % en juillet 2012, le faisant passer ainsi sous les 1 % pour la première fois depuis sa création. Les taux courts, directement corrélés au taux directeur de la BCE, n'ont pas cessé de baisser tout au long de l'année 2012. Il en est de même pour les taux à long terme. Ainsi le taux de l'OAT 10 ans (cf. sigles usuels) est passé de 3,37 % en janvier 2012 à moins de 2 % en fin d'année, en dépit de la dégradation de la note de la France en janvier 2012.

La raréfaction des offres bancaires pour le financement des collectivités territoriales, amorcée en 2011, s'est poursuivie en 2012.

L'Etat s'est engagé à débloquer une enveloppe exceptionnelle de 5 milliards d'euros financée sur les fonds d'épargne de la CDC.

Les niveaux de marge appliqués par les banques sur les emprunts souscrits par les collectivités, quasi-nuls avant 2008 et inférieur à 1% jusque début 2011, ont connu un fort accroissement jusqu'au 2^e trimestre 2012. S'ils connaissent une légère détente fin 2012, ils restent supérieurs aux marges pratiquées sur les émissions obligataires réalisées par une collectivité comme la Région des Pays de la Loire notée AA.

La Région avait pris le parti dès 2008 de diversifier ses sources de financement. Cette décision s'avère pertinente aujourd'hui.

La Région couvre ses besoins de trésorerie en faisant appel à trois différents outils de financement court-terme :

- l'émission, en priorité, de billet de trésorerie.
- des emprunts revolving.
- le tirage exceptionnel de fonds sur les lignes de trésorerie.

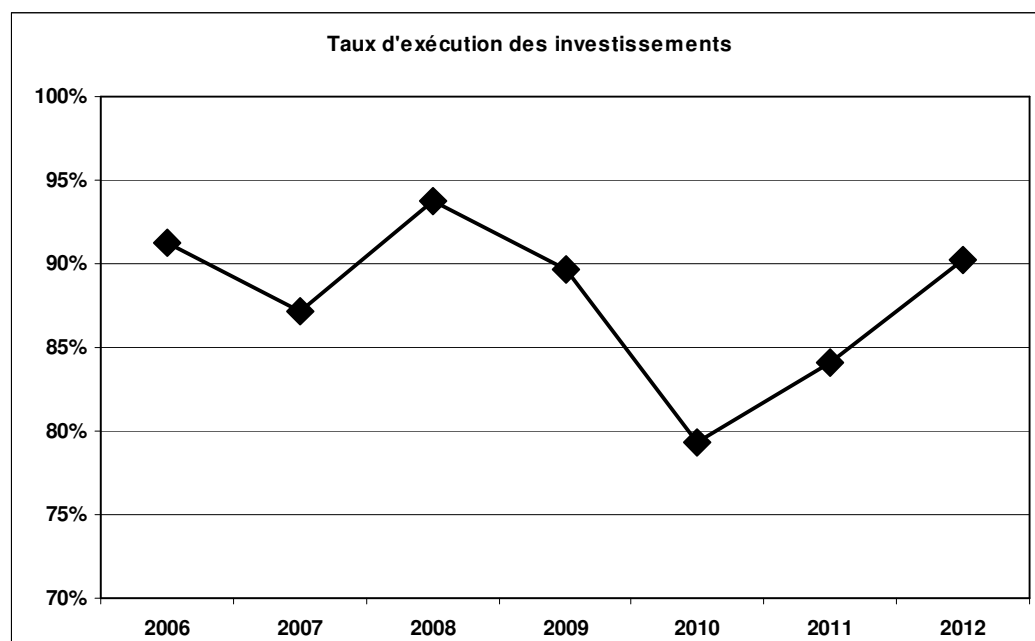
Les frais inhérents à la gestion active de la dette, grâce aux billets de trésorerie, se sont établis en 2012 à 436 930 € (pour 995 770 € en 2011 et entre 3 et 4 M€ par an auparavant).

Le CESER se félicite de cette gestion dynamique de la trésorerie en constatant que la crise (dans ce domaine !) a permis des évolutions positives.

3 LA CONSOMMATION DES CREDITS DE PAIEMENT PAR SECTEURS

	Investissement			Fonctionnement			Total		
	Voté	Mandaté	%	Voté	Mandaté	%	Voté	Mandaté	%
Développement et activités économiques - Enseignement supérieur - Recherche et innovation	126,7	109,2	86,2	28,7	24,6	85,6	155,4	133,7	86,1
Stratégie européenne et internationale et coopérations interrégionales	5,3	4,4	83,2	9,9	8,7	87,1	15,3	13,1	85,7
Emploi, formation professionnelle et métiers de demain	5,1	3,8	74,1	129,0	127,5	98,8	134,1	131,3	97,9
Finances, personnel, affaires générales, travaux, communication et démocratie	150,9	102,3	67,8	192,8	177,8	92,2	343,8	280,1	81,5
Solidarités, santé et égalité des droits	33,3	32,9	99	54,1	51,5	95,3	87,4	84,4	96,7
Infrastructures, transports et déplacements	85,7	62,9	73,4	125,9	125,8	99,9	211,6	188,6	89,1
Aménagement du territoire et environnement	59,5	59,2	99,6	6,7	6,2	93,6	66,1	65,5	99,0
Culture, sport, jeunesse et éducation populaire	19,9	19,3	97	26,6	25,8	97,1	46,5	45,2	97,1
Education et apprentissage	174,3	172,4	98,9	213,7	211,0	98,7	387,9	383,4	98,8
Totaux	660,7	566,4	85,7	787,4	758,9	96,4	1 448,1	1 325,3	91,5

En investissement, hors remboursement du capital de la dette, les crédits de paiement votés s'élèvent à 538,2 M€ et mandatés à 484,3 M€, soit un taux de réalisation de 90,2 %.



CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ENVIRONNEMENTAL DES PAYS DE LA LOIRE

La Région dans son Plan Pluriannuel d'Investissement 2011-2016 a prévu 2,865 Milliards d'engagement pour 2,5 Milliards d'exécution, soit un taux de réalisation moyen sur la période de 87,3%.

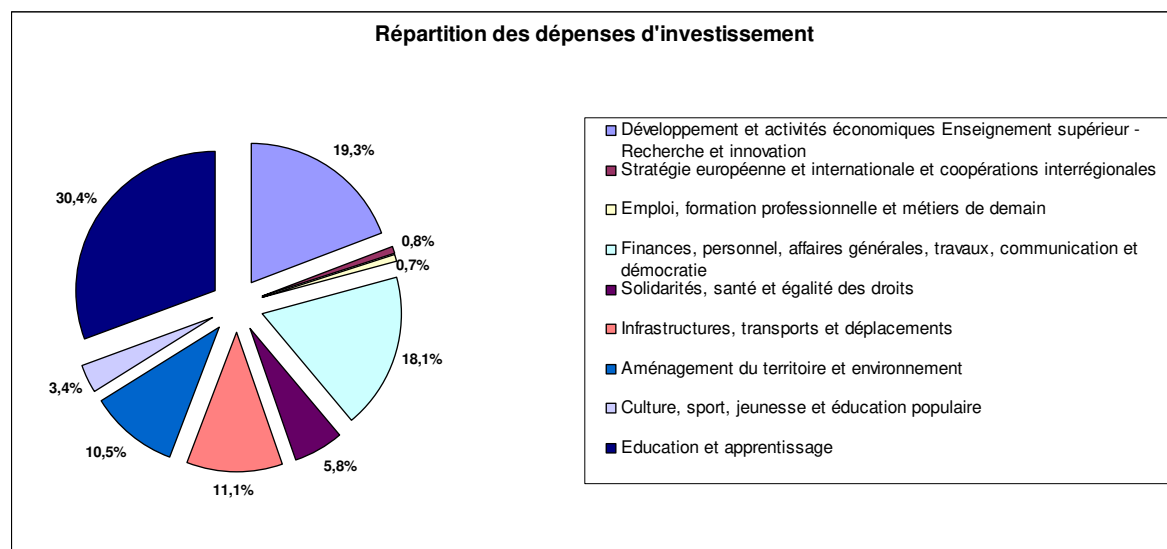
Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Total
Programmé	495	515	510	505	450	390	2 865
Réalisé	416	484					2 500
Taux d'exécution	84,1%	90,2%					87,3%

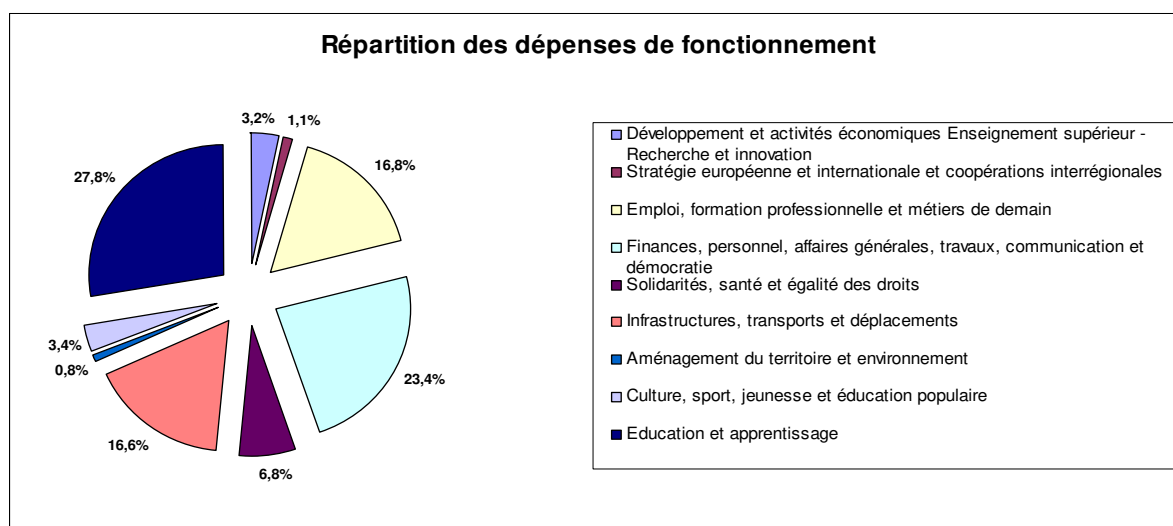
Le taux de réalisation 2012 est supérieur au taux moyen nécessaire pour réaliser le PPI 2011-2016 et conforme aux engagements pris par la Région.

4 LA REPARTITION DES DEPENSES MANDATEES PAR SECTEURS DE POLITIQUE PUBLIQUE*

	% des dépenses mandatées d'investissement	% des dépenses mandatées de fonctionnement	% des dépenses totales mandatées
Développement et activités économiques Enseignement supérieur - Recherche et innovation	19,3%	3,2%	10,1%
Stratégie européenne et internationale et coopérations interrégionales	0,8%	1,1%	1,0%
Emploi, formation professionnelle et métiers de demain	0,7%	16,8%	9,9%
Finances, personnel, affaires générales, travaux, communication et démocratie	18,1%	23,4%	21,1%
Solidarités, santé et égalité des droits	5,8%	6,8%	6,4%
Infrastructures, transports et déplacements	11,1%	16,6%	14,2%
Aménagement du territoire et environnement	10,5%	0,8%	4,9%
Culture, sport, jeunesse et éducation populaire	3,4%	3,4%	3,4%
Education et apprentissage	30,4%	27,8%	28,9%

* y compris intérêts et remboursement du capital de la dette





En 2012, la Région a consacré aux politiques publiques en fonctionnement 582,5 M€ et 484,3 M€ en investissement, soit un total de 1 066,8 M€.

Ces fonds ont fait l'objet de versements de subventions à des tiers pour 878,4 M€ soit 82,3 % au titre de la mise en œuvre de projets, de la réalisation d'équipement ou de programme d'actions.

ASSOCIATIONS	200 866 403,55
COMMUNES	49 797 171,69
DEPARTEMENTS	16 331 135,90
REGIONS	57 800 491,34
ETABLISSEMENTS PUBLICS	27 579 592,10
PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	85 705 337,08
GROUPEMENT DE COLLECTIVITES	60 861 689,58
PERSONNES PHYSIQUES	10 203 335,96
AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS	15 006,76
CCAS	130 350,00
ETABLISSEMENTS PUBLICS	354 773 953,89
AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	1 984 366,00
CAISSE SECURITE SOCIALE RG	10 000,00
ETAT OU ORGANISME D'ETAT	12 307 703,63
MUTUELLES ORGANISMES D'ASSURANCE	42 590,00
Total	878 409 127,48

La Région n'a donc assuré en maîtrise d'ouvrage directe que 17,7 % des dépenses des politiques publiques et d'investissement, soit 188,8 M€. Ceci caractérise l'action principale des Régions : leurs actions sont mises en œuvre en partenariat (où la part d'intervention de la Région est très variable). Par rapport aux autres collectivités locales, on peut schématiser cette forme d'action par la formule : « aider à faire plus que faire en direct ».

La Région a notamment consacré aux autres collectivités locales (départements, communes, groupements de collectivités) 127 M€.

A titre d'illustration, l'annexe 2 donne un extrait des communes subventionnées. En 2012, 409 communes sur les 1 502 communes en Pays de la Loire ont reçu une subvention dont les montants sont très variables, dépendant bien évidemment des programmes mis en œuvre. Le montant de ces subventions est très variable selon les années.

CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ENVIRONNEMENTAL DES PAYS DE LA LOIRE

Les subventions « Régions » sont essentiellement des subventions aux lycées de la Région (dotations aux établissements,...) les personnes morales de droit privé et les personnes physiques sont, pour l'essentiel, des entreprises et des artisans.

En 2012, 201 M€ ont été versées à 1 728 associations pour la mise en œuvre des politiques régionales (en fonctionnement et en investissement), citons à titre d'exemple :

En M€

AFPI Pays de la Loire	1,9
Asso apprentissage de Mayenne	4,5
BTP CFA	17,9
Centre de formation apprentis MF Vendée	5,9
Croix rouge française	3,3
ENSO UPA ARIFTS	6,2
Fédération nationale de la coiffure (lycée et CFA)	1,6
Fondes - Fonds de développement solidaire	0,5
Gprt Interp. Apprentissage et Formation continue	4,3
Missions locales d'insertion	3,3
OGEC	40,2

355 M€ ont été versés à des établissements publics, citons à titre d'exemple :

SNCF	172,7
RFF	73,0
Port autonome Nantes St Nazaire	5,0
CCI	24,0
Chambres des Métiers	20,5
CROUS	2,5
IFREMER	3,2
INSERM	7,0
Université de Nantes	14,2

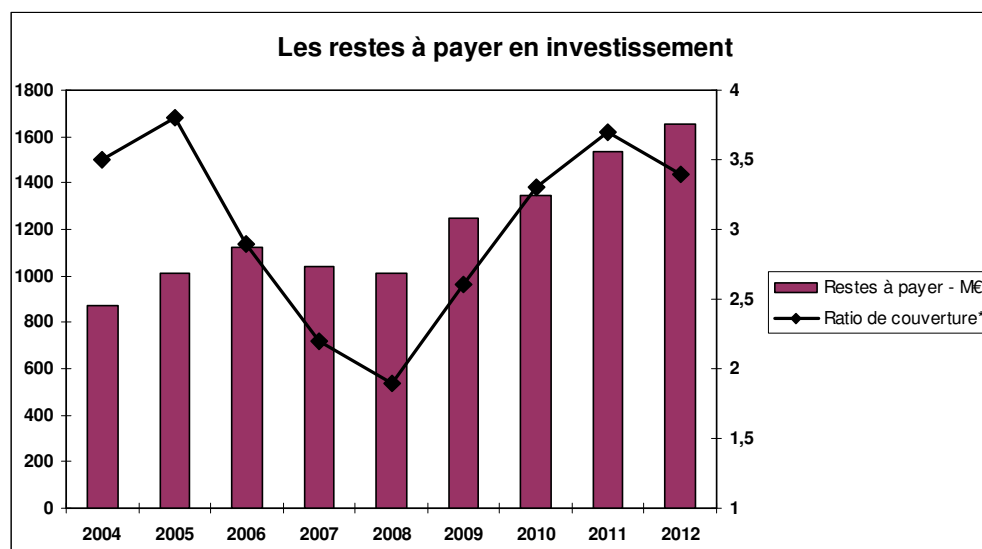
Nota : une subvention est une somme accordée par une collectivité locale pour aider financièrement une autre collectivité locale, un organisme public, un groupement, une association, une entreprise ou une personne pour favoriser le développement d'activités d'intérêt général. En fait tout versement fait en dehors de la maîtrise d'ouvrage est une subvention.

5 LES RESTES A PAYER

Au 31 décembre	2011	2012	Variation	%
Fonctionnement	352,2	347,1	-5,1	-1,4%
Investissement	1534,9	1656,6	121,7	7,9%
Total	1887,1	2003,7	116,6	6,2%

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Restes à payer - M€	869	1010	1 120	1 040	1 014	1 249	1 346	1 535	1 656
Ratio de couverture*	3,5	3,8	2,9	2,2	1,9	2,6	3,3	3,7	3,4

* durée résiduelle nécessaire au financement des restes à payer



En 2012, les restes à payer en investissement progressent de 121,7 M€ soit +7,9%, mais le ratio de couverture (ratio obligatoire pour les régions), qui est le résultat des restes à payer au 31/12 de l'année N par les CP de l'année N, diminue, passant de 3,7 à 3,4 années.

Au 31/12	2009	2010	2011	2012
Ratio de couverture des AP affectées	2,58	3,3	3,72	3,44

Une autre méthode pour apprécier les restes à payer consiste à rapprocher les restes à payer du volume annuel de l'épargne brute (301M€) et des recettes d'investissement hors emprunt (112 M€) on obtient un rapport de 2,7, inférieur au ratio de couverture et en nette diminution par rapport à 2010 (4,9) et 2011 (3,6) du fait de l'accroissement des recettes d'investissement en 2010 (TICPE Grenelle, recettes politiques régionales).

Dans le cadre de son engagement contre la crise, la Région a inscrit en 2012 un montant particulièrement élevé d'autorisations de programme (+622 M€). La réalisation de ces investissements nécessite plusieurs années, d'où l'accroissement des restes à payer.

Le CESER note la diminution du ratio de couverture de ces restes à payer, ce qui va dans le bon sens, et reste très attentif à l'évolution de ces restes à payer dans un contexte d'incertitude de l'évolution des ressources des collectivités territoriales. Il serait souhaitable que les AP des années à venir n'alourdissent pas ces restes à payer d'ici fin 2016.

Le CESER avait souhaité au CA 2011 un état des restes à percevoir de même qualité que celui des restes à payer.

Cette année, certains éléments ont été apportés par les services financiers de la Région.

Etat des prêts - encours restant au 31/12/2012

Total des prêts et avances remboursables non assortis d'intérêts	10,6
Total des prêts et avances remboursables assortis d'emprunts	23,3
Total - en M€	33,9

Ces prêts et avances vont principalement vers :

Renforcement des fonds propres, avances remboursables	18,1
Fonds d'intervention territorial	6,3
Aides aux infrastructures industrielles, avances remboursables	4,5
Fonds d'appui à l'innovation, aux filières et à l'énergie	2,6
Aides aux entreprises et acteurs touristiques	0,7

6 DETERMINATION ET AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2012

Section de fonctionnement

Recettes de fonctionnement *	1 245 352 868,20
Dépenses de fonctionnement *	953 536 500,56
Solde de l'exercice 2012	291 816 367,64
Excédent de fonctionnement 2011	12 183 618,84
Résultat 2012	303 999 986,48

Section d'investissement

Recettes d'investissement *	970 287 295,02
Dépenses d'investissement *	940 398 412,99
Solde de l'exercice 2012	29 888 882,03
Déficit d'investissement 2011	-306 480 475,08
Besoin de financement	-276 591 593,05

Affectation du résultat

Section d'investissement	276 591 593,05
Section de fonctionnement	27 408 393,43
Résultat	303 999 986,48

* mouvements d'ordre inclus

On retrouvera ces 27,4 M€ au Budget Supplémentaire pour 2016

7 LE BILAN

En M€

Actif				Passif			
	2012	2011	2010		2012	2011	2010
Actif immobilisé	3 903	3 664	3 436	Fonds propres	3 029	2 861	2 617
Immobilisations incorporelles	1 769	1 692	1 538	Dettes			
Immobilisations corporelles	2 065	1 912	1 839	Dettes financières long terme	1 010	923	933
Immobilisations financières	69	60	59	Dettes à court terme	118	105	90
Actif circulant							
Créances	246	214	196				
Comptes de régularisation	8	11	8	Comptes de régularisation			
Total actif	4 157	3 889	3 640	Total passif	4 157	3 889	3 640

L'actif de la Région est en augmentation de 6,89 % par rapport à 2011. L'actif immobilisé représente 94% de l'actif total.

Dans les immobilisations incorporelles, les subventions d'équipements versées aux organismes publics et privés s'élèvent à 1 761 M€, +6,7% par rapport à 2011, soit 42,4% de l'actif total. Ceci caractérise bien l'action de la Région comme soutien aux investissements des autres collectivités notamment sur le territoire régional.

Les biens immobilisés propriétés de la Région s'élèvent à 2 065 M€, soit 49,7% de l'actif.

Les dettes à long terme sont de 1010 M€, soit 24,3% du passif, ce qui montre que les investissements régionaux (subventions à des tiers et biens propres) sont largement auto financés.

8 LE RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Adossé à l'Agenda 21 de la Région, ce second rapport présente de manière synthétique les actions de développement durable de la Région conformément à l'article 255 de la Loi Grenelle II d'engagement national pour l'environnement rendant ce rapport obligatoire pour les collectivités locales et établissements publics de coopération intercommunale de plus de 50 000 habitants.

Le rapport fait le bilan des actions conduites en 2012 en inscrivant les politiques régionales dans les 6 axes de l'Agenda 21 régional :

- développer une performance économique durable en équilibre avec l'environnement,
 - innover dans la science et les services qui protègent et améliorent la vie,
 - alimenter le progrès vers une société plus juste
 - parier sur les potentiels des femmes et des hommes
 - une collectivité exemplaire
 - démocratie et suivi des politiques publiques,
- et en tirant les expériences de l'évaluation globale de l'Agenda 21 menée en 2012.

Il prend aussi en compte le cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable défini par le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement. Ce cadre présente cinq objectifs de développement durable : la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources, la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations, l'épanouissement de tous les êtres humains, l'inscription dans une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Des actions et politiques régionales conduites en 2012, il est possible de retenir quelques actions emblématiques : le lancement des Etats Généraux de l'énergie, les aides aux économies d'énergie pour les particuliers, l'adoption de l'agenda 22 et de l'Engagement régional pour l'égalité des droits et la lutte contre les discriminations 2012-2016, mais aussi des actions en tant qu'employeur (favoriser l'usage de transports collectifs) en tant que propriétaire et gestionnaire (référentiel de qualité environnemental pour les travaux sur les lycées, emprunt obligataire ...) en tant qu'acheteur public (clauses d'insertion socio-professionnelles dans les marchés de travaux ...) et aussi les démarches de prospective « Pays de la Loire 2040 ».

Le CESER souligne l'intérêt de cette présentation détaillée des actions de développement durable et souhaite qu'une stratégie globale en faveur du développement durable donne plus de visibilité à cette démarche.

9 RAPPORTS SUR LES SEM ET LES SPL

Les entreprises publiques locales (EPL) sont des outils d'intervention dans le secteur économique majeurs pour les collectivités locales.

Deux types d'EPL existent :

Les sociétés d'économie mixte (SEM) au capital mixte public et privé,

Les sociétés publiques locales (SPL), sociétés anonymes créées en 2006 pour le secteur de l'aménagement et en 2010 pour les autres secteurs, au capital exclusivement détenu par les collectivités territoriales.

CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ENVIRONNEMENTAL DES PAYS DE LA LOIRE

La Région est actionnaire de trois SEM et de quatre SPL :

Les Sociétés d'Economie Mixte dont la Région est actionnaire.

Société	Objet social
SEM La Folle Journée (22/07/2005)	Production de la manifestation La Folle Journée
SEM Vendée (13/01/2004)	Organisation du Vendée Globe
SEM Régionale des Pays de la Loire Agence régionale Pays de la Loire Territoires d'innovation (25/01/2006)	Soutien à l'expansion et au développement des acteurs économiques, touristiques et sociaux situés en Pays de la Loire.

Les Sociétés Publiques Locales

Société d'aménagement de la Métropole Ouest Atlantique SAMOA (2/10/2003)	Opérations d'aménagement, Aménagement de l'île de Nantes
SPL Le Voyage à Nantes (18/01/2011)	Affirmer la destination Nantes sur la base de son offre culturelle et touristique en mettant en valeur , développant et exploitant les équipements et événements artistiques et culturels– Château des Ducs de Bretagne – musée de l'histoire de Nantes – Les nefs – Les chantiers – La librairie du musée des Beaux-Arts – Les cryptes de la cathédrale de Nantes – Estuaire – Le voyage à Nantes, en contribuant au développement , à la coordination et à la programmation culturelle, en gérant à la demande les fonctions d'office de tourisme.
Société publique régionale des Pays de la Loire, Agence régionale Pays de la Loire Territoires d'innovation (10/07/2009)	Opérations d'aménagement et de construction et toute autre activité destinée à favoriser l'expansion économique et le développement touristique et social.
Société Publique régionale Abbaye de Fontevraud, SOPRAF (23/12/2010)	Opérations ou activités destinées à favoriser le développement touristique, culturel et territorial de ses collectivités actionnaires dans le cadre de la mise en valeur du patrimoine de Fontevraud.

La participation de la Région au capital et les résultats 2012.

Sociétés	Total des produits en 2012	Part de la Région dans le capital en 2012	Bénéfice ou perte de l'entreprise en 2012	Bénéfice ou perte de l'entreprise en 2011
SEM La Folle Journée	4 642 238	15%	-17 203	+ 25 931
SAEML Vendée	1 146 330	8%	- 6 291	-162 438
SEM Régionale des Pays de la Loire Agence régionale Pays de la Loire Territoires d'innovation	1 385 059	84,36%	- 67 246	-96 570
Société d'aménagement de la Métropole Ouest Atlantique SAMOA	18 389 059	5%	-158 430	161 344
SPL Le Voyage à Nantes	32 688 540	14%	2 489	17 025
SPL - Société régionale des Pays de la Loire Agence régionale Pays de la Loire Territoires d'innovation	9 686 816	96.53%	30 786	89 444
Société Publique régionale Abbaye de Fontevraud, SOPRAF	518 707	70%	4 598	

Examen des bilans d'activités et bilan financier.

Le CESER porte son analyse principalement sur les sociétés dans lesquelles la Région est actionnaire majoritaire.

- **L'Agence régionale Pays de la Loire** dans ses deux structures : en SEM pour le soutien aux acteurs économiques et en SPL pour la réalisation d'opérations d'aménagement et de construction réunies depuis 2011 sous le concept générique d'Agence régionale Pays de la Loire Territoires d'innovation.

La SEM Régionale des Pays de la Loire au capital de 2 750 000 euros pour 7 salariés présente son bilan d'activité 2012 :

L'acquisition de nouveaux locaux en cours d'aménagement pour un emménagement de l'ensemble de l'Agence courant du 1^{er} semestre 2013.

Les principales réalisations concernent les conditions de portage immobilier des bâtiments industriels pour Alstom dans le cadre de l'implantation d'éoliennes, une étude proposant la création d'un fonds d'investissement pour des projets maritimes ;

Dans le cadre de son activité de construction en maîtrise d'ouvrage déléguée la SEM a conduit 9 opérations et une mission de mandat pour l'opération SEM-REV par l'école centrale (base de recherche au Croisic).

La SEM est propriétaire de bâtiments industriels sur le Port de St NAZAIRE pour soutenir des entreprises en difficultés. On doit s'interroger sur les risques financiers de telles opérations.

La SPL (70 salariés) a ouvert son capital aux Conseils généraux de Loire-Atlantique, Maine et Loire, Sarthe et Vendée (0.07 % de capital pour chacun) illustrant la mise en œuvre du projet stratégique de développement opérationnel de plus grande proximité opérationnelle sur le territoire, de soutien renforcé à l'innovation et de mise en œuvre d'un hub international.

L'année 2012 a vu la mise en place d'une politique de marques touristiques, un travail de soutien à la filière EMR, le suivi de projets de Plateformes Régionales d'Innovation-PRI- (CAP aliment, Micro algues et biomasse, Gerontopole, Vigne et Vins...), le soutien aux filières (automobile, numérique et électronique, design et industries créatives, cluster Nova Child, cinéma et audiovisuel avec le bureau des tournages,...).

Le CESER souligne le dynamisme de l'Agence et souhaite une plus grande lisibilité des actions des deux structures et de ses interactions avec les services du Conseil Régional.

- **Société Publique régionale Abbaye de Fontevraud.**

La SPL de Fontevraud emploie six personnes avec la participation, aux côtés de la Région, du Syndicat Mixte de la Mission Val de Loire, du département du Maine et Loire et de la Communauté d'agglomération de Saumur pour 10 % chacun.

Deuxième année d'exercice pour la SOPRAF avec la poursuite des travaux de réhabilitation de l'hôtel St Lazare, la construction et mise en route du pôle énergétique, la mission d'étude d'une Plateforme Régionale d'Innovation des mondes souterrains dans le Saumurois.

Deux nouvelles missions sont en cours : la valorisation de l'abbaye par une campagne de communication régionale, la création d'une PRI « Innovation et Design de nouvelles expériences de visite »

Le CESER, dans le prolongement de son étude sur Fontevraud, suit avec attention les projets de valorisation de ce site d'exception.

Le CESER souhaite que les révisions de politiques publiques actuellement en cours comprennent aussi le secteur des satellites de la Région dans le cadre d'un contrôle optimisé des moyens mis à disposition dans ces structures et de l'évaluation des actions mises en œuvre.

10 LES OBSERVATIONS GLOBALES DU CESER SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Le CESER salue une nouvelle fois le souci de transparence de la Région à travers les documents budgétaires et les interventions des élus et des fonctionnaires territoriaux devant les commissions.

Le CESER souhaiterait que le rapport annuel d'activités du Conseil régional soit distribué en même temps que les documents budgétaires du Compte Administratif car les deux documents forment un tout indissociable, l'un éclairant l'autre.

Le CESER partage l'inquiétude de la Région devant la dégradation de ses ressources et l'absence de marges de manœuvre des Régions devant cette situation.

Le CESER constate que la Région maintient son objectif d'une évolution des dépenses de fonctionnement de 1,6 % l'an au plus, afin de privilégier l'investissement et s'en félicite, même s'il est possible de rappeler que le fonctionnement peut aussi être créateur d'emplois et qu'il assure le maintien du lien social.

Le CESER se félicite de la gestion dynamique de la trésorerie.

Les taux d'exécution, tant en fonctionnement qu'en investissement, sont très satisfaisants et celui d'investissement est en hausse et dépasse le taux moyen annuel nécessaire à assurer les objectifs du PPI 2011-2016, révisité en 2012.

Néanmoins le CESER considère la maîtrise de l'endettement comme une priorité, devant les incertitudes sur l'évolution des recettes.

Le CESER constate que le ratio de désendettement est conforme aux engagements de la Région de rester en-deça des 5 années mais note une augmentation un peu plus rapide du ratio que prévue lors du Débat d'Orientations Budgétaires pour 2013 et ceci en liaison avec la dégradation de l'évolution des recettes de fonctionnement en 2012.

Le CESER a soutenu la Région dans sa volonté d'accroître l'investissement, notamment en 2012 et 2013, afin de lutter contre les effets de la crise. Mais en l'absence de solutions du côté de l'évolution des recettes, la Région devra s'interroger sur le maintien d'une politique aussi volontariste. Néanmoins la marge de manœuvre de la Région reste grande pour s'adapter à une éventuelle (non souhaitée) diminution des ressources (possibilité d'étaler la réalisation du PPI si nécessaire) et aucune décision de changer de cap aujourd'hui ne s'impose.

11 CONCLUSION

Ces remarques étant énoncées, le Conseil Economique Social Environnemental prend acte du Compte Administratif 2012 de la Région des Pays de la Loire.

Annexe 1

INFORMATIONS STATISTIQUES FISCALES ET FINANCIERES			
INFORMATIONS STATISTIQUES	Valeurs	INFORMATIONS FINANCIERES - RATIOS	Valeurs
Population totale	3 571 495	1. Dépenses réelles de fonctionnement / Population	212,47
		2. Produit des impositions directes / Population	65,85
		3. Recettes réelles de fonctionnement / Population	296,77
Nombre d'organismes de coopération auxquels participe la Région	16	4. Dépenses d'équipement brut / Population	135,61
Nombre de mètres carrés de surface utile de bâtiments	1 548 000	5. Encours de la dette / Population	281,41
		6. Dotation globale de fonctionnement / Population	85,83
		7. Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	0,16
		8. Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	
		9. Dépenses réelles de fonctionnement + remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	0,79
		10. Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0,46
		11. Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	0,95

Annexe2 - Subventions de la Région aux communes en 2012 (extrait)

Département	Commune	Population	€ / hab.
44	Ancenis	7 814	3,16
44	Batz-sur-Mer	3 230	75,35
44	Couéron	18 621	9,92
44	La Turballe	4 556	25,38
44	Nantes	291 504	9,24
44	Pornic	14 355	14,71
44	Rezé	39 145	0,45
44	Saint-Nazaire	69 366	33,65
44	Ruffigné	714	139,29
49	Angers	152 969	8,83
49	Avrillé	13 010	5,70
49	Cholet	56 115	9,74
49	Jarzé	1 646	25,52
49	Montreuil Bellay	4 309	40,38
49	Noyant la Gravoyère	1 865	92,20
49	Saumur	29 632	64,98
49	Saint Florent le Vieil	2 768	215,74
49	Trélazé	12 280	69,19
53	Craon	4 835	10,86
53	Ernée	5 998	6,48
53	Evron	7 297	8,66
53	Larchamp	1 076	217,45
53	Laval	53 600	10,13
53	Mayenne	14 279	1,94
53	Origné	372	51,18
53	Saint Denis d'Anjou	1 537	22,38
53	Thorigné en Charnie	181	50,55
72	Arnage	5 378	45,28
72	La Ferté Bernard	9 624	24,62
72	La Flèche	16 411	6,65
72	Le Mans	147 739	8,36
72	Loué	2 151	32,31
72	Mamers	5 837	3,36
72	Pontvallain	1 565	19,17
72	Sablé sur Sarthe	12 876	19,93
72	Vezot	71	159,97
85	Brétignolles sur Mer	3 956	4,30
85	Challans	18 968	9,38
85	Chantonnay	8 442	2,67
85	Faymoreau	242	257,25
85	Fontenay le Conte	15 107	45,83
85	La Roche sur Yon	55 091	25,56
85	Les Herbiers	15 339	3,98
85	L'Île d'Yeu	4 961	28,12
85	St Gilles - Croix de Vie	7 408	11,28

Quelques sigles usuels

AP	Autorisation de programme en investissement
AE	Autorisation d'engagement en fonctionnement
BCE	Banque Centrale Européenne
BEI	Banque Européenne d'Investissement
BP	Budget primitif
BS	Budget supplémentaire
CDC	Caisse des Dépôts et Consignations
CP	Crédits de paiement
CPI	Crédits de paiement en investissement
CPF	Crédits de paiement en fonctionnement
CVAE	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises
DCRTP	Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle
DGD	Dotation globale de décentralisation
DGF	Dotation globale de fonctionnement
DM	Décision budgétaire modificative
DF	Dépenses de fonctionnement
DI	Dépenses réelles d'investissement
DR	Dépenses réelles
DRF	Dépenses réelles de fonctionnement
DRI	Dépenses réelles d'investissement
EONIA	Taux de référence quotidien des dépôts interbancaires
EURIBOR	Taux de référence du marché monétaire de la zone euro les échéances sont publiées à 1, 2, 3 semaines, 1, 2, ... 12 mois
FEDER	Fonds européen de développement régional
FNGIR	Fonds national de garantie individuelle des ressources
IFER	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux
IFER - ferroviaire	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux ferroviaires
IFER - communications	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux de télécommunications
M€	Million d'Euros
M71	Instruction budgétaire et comptable des Régions
OAT	Les obligations assimilables du Trésor français (OAT) sont des emprunts d'Etat, émis pour une durée de 5 ans minimum et 50 ans maximum. Leur crédit est celui de l'Etat français
RAP(A)	Restes à payer
RAPE	Restes à percevoir
RF	Recettes de fonctionnement
RI	Recettes d'investissement
RR	Recettes réelles
RRF	Recettes réelles de fonctionnement
RRI	Recettes réelles d'investissement
SEM	Société d'Economie Mixte
SPL	Société Publique Locale